

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

Sommaire

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 5
Bilan	6
État de l'évolution de l'actif net	7
État des résultats	8
État des flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 15



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO) (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'organisme obtient une partie de ses revenus à partir d'activités d'autofinancement et de dons dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits provenant de ces sources a été limité à la comptabilisation des sommes enregistrées dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants tirés des dons, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos le 31 mars 2022 et le 31 mars 2021, et de l'actif à court terme au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021, et de l'actif net au 31 mars 2022 et au 31 mars 2021. Nous avons donc exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2022.



BeauKher Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Autre point

Les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 2021 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion modifiée en date du 1er octobre 2021.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



BeauKher Inc.

Société de comptables professionnels agréés

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



BeauKher Inc.

Société de comptables professionnels agréés

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Laval, le 14 septembre 2022

¹ Par CPA auditrice, permis de comptabilité publique no A140702

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

BILAN

31 MARS 2022

	2022	2021
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	237 679 \$	170 565 \$
Débiteurs (note 3)	<u>27 539</u>	<u>55 948</u>
	<u>265 218</u> \$	<u>226 513</u> \$
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	30 210 \$	32 644 \$
Revenus perçus d'avance	9 200	11 490
Apport reporté - Legs (note 6)	64 591	-
Apports reportés (note 7)	<u>28 462</u>	<u>63 484</u>
	<u>132 463</u>	<u>107 618</u>
Actif net		
Non affecté	121 461	110 701
Affecté (note 11)	<u>11 294</u>	<u>8 194</u>
	<u>132 755</u>	<u>118 895</u>
	<u>265 218</u> \$	<u>226 513</u> \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

	Affecté (note 11)	Non affecté	2022 Total	2021 Total
Solde au début	8 194 \$	110 701 \$	118 895 \$	93 490 \$
Excédent des produits sur les charges	-	13 860	13 860	25 405
Appui aux communications (note 11)	<u>3 100</u>	<u>(3 100)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin	<u>11 294</u> \$	<u>121 461</u> \$	<u>132 755</u> \$	<u>118 895</u> \$

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)**ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
Produits		
Subventions		
Ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF)	112 254 \$	35 024 \$
Communautaire	21 436	18 687
Emploi-Québec	17 632	-
Fondation Léo-Cormier	5 518	3 732
Subvention salaire et loyer (COVID-19)	3 961	41 744
Ville de Montréal	483	483
Fondation Louise Grenier	-	10 445
	<u>161 284</u>	<u>110 115</u>
Autofinancement		
Cotisations des membres	106 866	106 973
Contributions des membres et autres organismes (note 8)	35 252	27 507
Dons	4 140	1 770
Autres revenus	342	586
	<u>146 600</u>	<u>136 836</u>
	<u>307 884</u>	<u>246 951</u>
Charges		
Activités et projets - coûts directs (note 9)	90 694	60 031
Masse salariale	154 666	120 336
Consultants	22 478	15 640
Loyer	15 000	15 000
Honoraires de vérification	4 300	3 762
Télécommunications	3 475	2 898
Frais de bureau	1 923	2 121
Affiliations	650	650
Frais financiers	424	517
Frais de réunions	223	289
Dépenses diverses	121	54
Formation professionnelle	70	20
Déplacements et représentation	-	228
	<u>294 024</u>	<u>221 546</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>13 860 \$</u>	<u>25 405 \$</u>

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022**

	2022	2021
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	13 860 \$	25 405 \$
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	28 409	28 702
Créditeurs	(2 434)	6 647
Apport reporté - Legs	64 591	-
Revenus perçus d'avance	(2 290)	6 379
Apports reportés	<u>(35 022)</u>	<u>42 557</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	67 114	109 690
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>170 565</u>	<u>60 875</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>237 679</u></u> \$	<u><u>170 565</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

1. Statuts constitutifs et nature des activités

Le Centre International de Solidarité Ouvrière (CISO) est un organisme à but non lucratif constitué le 18 juillet 1974 en vertu de la partie III de la loi sur les compagnies du Québec et est exempt d'impôts.

Le CISO a pour mission de développer la solidarité internationale en renforçant les liens entre les travailleuses et travailleurs d'ici et d'autres pays en lutte pour le respect de leurs droits, pour de meilleures conditions de travail et pour l'instauration d'une société plus juste et démocratique.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la dépréciation des débiteurs, des créditeurs, des perçus d'avances et les subventions et apports reportés

Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles participent activement à la réalisation du plan d'action de l'organisme. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous formes de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Revenus autonomes

Ces revenus sont constatés aux produits lorsque les biens sont livrés ou les services rendus.

Instruments financiers

Évaluation initiale

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence à la juste valeur. Les actifs financiers et passifs financiers qui ont été créés ou échangés dans des opérations entre apparentés, sauf pour les parties qui n'ont pas d'autre relation avec l'organisme qu'en leur qualité de membres de la direction, sont initialement évalués au coût.

Évaluation ultérieure

L'organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, des revenus perçus d'avances et des subventions et apports reportés.

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

2. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. Débiteurs

	2022	2021
Avances aux partenaires	15 412 \$	7 641 \$
Subventions à recevoir	7 166	16 300
Taxes de vente à recevoir	2 886	1 973
Cotisations et contributions des membres	<u>2 075</u>	<u>30 034</u>
	<u>27 539 \$</u>	<u>55 948 \$</u>

4. Marge de crédit

L'organisme détient une marge de crédit d'une limite maximale de 30 000 \$ et dont le taux d'intérêt est de 7,95 %. Le solde est non utilisé au 31 mars 2022.

5. Crédoiteurs

	2022	2021
Comptes fournisseurs et frais courus	5 899 \$	10 357 \$
Salaires et vacances à payer	14 120	12 415
Sommes à remettre à l'État	<u>10 191</u>	<u>9 872</u>
	<u>30 210 \$</u>	<u>32 644 \$</u>

6. Apport reporté - Legs

Au cours de l'exercice, le CISO a reçu un legs testamentaire d'un montant de 64 591 \$. Ce legs doit être utilisé suivant les volontés du légataire, soit aider et soutenir des organisations de solidarité des travailleuses et travailleurs, et plus particulièrement en Amérique latine.

Ce montant est en apport reporté et sera constaté, ainsi que les intérêts gagnés, à mesure que les objectifs du legs se réalisent.

CENTRE INTERNATIONAL DE SOLIDARITÉ OUVRIÈRE (CISO)**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2022**

7. Apports reportés

	2022	2021
Subventions		
MRIF - NQSF	17 462 \$	- \$
MRIF - PSOCI	-	59 716
Fondation Louise Grenier	9 000	-
Fondation Léo Cormier	<u>2 000</u>	<u>3 768</u>
	<u><u>28 462</u></u> \$	<u><u>63 484</u></u> \$

	2022	2021
Solde au début	63 484 \$	20 925 \$
Encaissements des l'exercice	82 750	89 259
Revenus constatés	<u>(117 772)</u>	<u>(46 700)</u>
Solde à la fin	<u><u>28 462</u></u> \$	<u><u>63 484</u></u> \$

8. Contributions des membres et autres organismes

	2022	2021
Projets terrain	10 985 \$	5 125 \$
Activités Québec	3 199	6 868
Appui séisme Haïti et Pandémie Mexique et Haïti	<u>21 068</u>	<u>15 514</u>
	<u><u>35 252</u></u> \$	<u><u>27 507</u></u> \$

9. Activités et projets - coûts directs

	2022	2021
Projets terrain	59 273 \$	37 505 \$
Activités Québec	10 352	7 018
Appui séisme Haïti et pandémie Mexique et Haïti	<u>21 069</u>	<u>15 508</u>
	<u><u>90 694</u></u> \$	<u><u>60 031</u></u> \$

10. Engagement

L'organisme s'est engagé à verser un loyer annuel de 15 000 \$ en vertu d'une entente tacite entre les deux parties et elle est renouvelée automatiquement chaque année à moins d'un avis d'une des deux parties.

11. Actif net affecté

Au cours de l'exercice le conseil d'administration a résolu d'affecter un montant de 3 100 \$ à un appui aux communications.

En 2021, deux affectations étaient effectuées, soit 5 000 \$ pour la refonte du site WEB et 3 194 \$ pour les activités d'éducation la Palestine.

Ces affectations ne peuvent être utilisées à d'autres fins sans un accord préalable des administrateurs.

12. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux avances, aux subventions à recevoir et aux cotisations et contributions des membres.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

12. Instruments financiers (suite)

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises.

13. Pandémie COVID-19

L'organisme n'est pas en mesure d'estimer l'impact global de la pandémie de la COVID-19, sur ses actifs et passifs au 31 mars 2022 et sur ses résultats d'opérations pour le prochain exercice, puisqu'elle ne peut établir sa progression ni en prévoir sa fin, celle-ci sévit toujours au moment de la publication des états financiers.

14. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.